

Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1^{er} avril 2025

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé les tarifs d'Enbridge Gas Inc pour les zones de tarification d'Union Gas à compter du 1^{er} avril.

À compter du 1^{er} avril 2025, les frais effectifs d'approvisionnement en gaz (rajustement trimestriel des frais d'approvisionnement en gaz naturel inclus) pour les zones tarifaires d'Union Gas sont les suivants :

Zone de tarification	Prix du gaz naturel ¢/m ³	Rajustement du prix du gaz ¢/m ³	Frais réels de l'approvisionnement en gaz ¢/m ³
Tarif de la zone Sud M1 ¹	19,8683	0,6929	20,5612
Tarif de la zone Nord-Est 01 ²	20,1689	0,5690	20,7379
Tarif de la zone Nord-Ouest 01	11,3270	-3,6971	7,6299

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Sud comprennent la totalité des coûts de transport.
2. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport.

Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

Zone de tarification d'Union Sud — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	19,8683	116,02 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	0,6929	25,25 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	7,6792		7,6792	
150 m ³ suivants	7,3737	1,94 \$	7,3737	1,94 \$
Au-delà de 250 m ³	6,5849		6,5849	
Frais carbone des installations	0,0172	0,05 \$	0,0172	0,05 \$
Frais mensuels	27,91 \$	Aucun changement	27,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	(335,51) \$	0,0000	(335,51) \$
Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire		(192,25) \$		(333,52) \$
Ajustement tarifaire (tarifs 2024)	0,0516		0,0518	
<i>Livraison chez vous</i>	0,0518	Aucun changement	<i>0,0518</i>	Aucun changement

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
<i>Transport vers Enbridge Produit d'approvisionnement en gaz</i>	-0,0002		0,0000	
Ajustement des tarifs (apurement du compte fédéral de report et d'écart de carbone 2023)		0,85		0,85
Variation annuelle totale de la facture²		(191,40 \$)		(332,67) \$

1. Les tarifs des produits d'Union Sud comprennent l'ensemble des coûts de transport. Les1 tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par un contrat à un négociant de gaz naturel peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur négociant de gaz naturel, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Est — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	20,1689	116,01 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	0,5690	(16,37) \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	1,8769	0,49 \$	1,8769	0,49 \$
Rajustement des prix du transport	-0,0870	8,30 \$	(0,0870)	8,30 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	17,4897		17,4897	
200 m ³ suivants	17,2043	2,86 \$	17,2043	2,86 \$
200 m ³ suivants	16,7518		16,7518	
500 m ³ suivants	16,3367		16,3367	
Au-delà de 1 000 m ³	15,9934		15,9934	
Frais carbone des installations	0,0172	0,05 \$	0,0172	0,05 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	\$0,00	0,0000	\$0,00
Frais mensuels	27,91 \$	Aucun changement	27,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	(335,51) \$	0,0000	(335,51) \$
Hausse/baisse annuelle de la		(224,17) \$		(323,81) \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
facture sans ajustement tarifaire				
Ajustement tarifaire (tarifs 2024)	0,0727	Aucun changement	0,0720	Aucun changement
<i>Livraison chez vous</i>	0,0725		0,0725	
<i>Transport vers Enbridge</i>	(0,0005)		(0,0005)	
<i>Produit d'approvisionnement en gaz</i>	0,0007		0,0000	
Ajustement des tarifs (apurement du compte fédéral de report et d'écart de carbone 2023)		1,12 \$		1,12 \$
Variation annuelle totale de la facture²		(223,05) \$		(322,69) \$

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.
2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Ouest — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	11,3270	42,91 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	(3,6971)	16,37 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	3,1641	0,58 \$	3,1641	0,58 \$
Rajustement des prix du transport	0,6654	20,00 \$	0,6654	20,00 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	13,9003		13,9003	
200 m ³ suivants	13,6149	3,03 \$	13,6149	3,03 \$
200 m ³ suivants	13,1624		13,1624	
500 m ³ suivants	12,7473		12,7473	
Au-delà de 1 000 m ³	12,4040		12,4040	
Frais carbone des installations	0,0172	0,05 \$	0,0172	0,05 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	27,91 \$	Aucun changement	27,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	(335,51) \$	0,0000	(335,51) \$
Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire		(252,57) \$		(311,85) \$
Ajustement tarifaire (tarifs 2024)	0,0704	Aucun changement	0,0697	Aucun changement
<i>Livraison chez vous</i>	<i>0,0710</i>		<i>0,0710</i>	
<i>Transport vers Enbridge</i>	<i>(0,0013)</i>		<i>(0,0013)</i>	
<i>Produit d'approvisionnement en gaz</i>	<i>0,0007</i>		<i>0,0000</i>	
Ajustement des tarifs (apurement du compte fédéral de report et d'écart de carbone 2023)		1,12 \$		1,12 \$
Variation annuelle totale de la facture²		(251,45) \$		(310,73) \$

1. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.